

Direction des Affaires Scolaires

**2024 DASCO 33** - Collèges publics parisiens - Subventions d'équipement (38 200 euros) et subventions pour travaux (182 645 euros).

## PROJET DE DELIBERATION

### EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Conformément au Code de l'éducation, la collectivité prend en charge le fonctionnement, l'équipement et les travaux dans les collèges publics parisiens. A ce titre, les établissements publics locaux d'enseignement (EPLÉ) peuvent recevoir tout au long de l'année des dotations complémentaires de fonctionnement qui sont destinées à assurer le financement de charges nouvelles ou exceptionnelles qui n'avaient pas été prises en compte dans les dotations initiales votées en octobre 2023. La collectivité peut également verser des subventions pour prendre en charge l'équipement et les travaux dans les établissements.

Les subventions d'équipement sont proposées pour un montant total de 38 200 euros répartis entre cinq établissements. Elles viennent en complément du recensement annuel des besoins en matériels et mobiliers réalisé auprès de l'ensemble des collèges publics parisiens. Elles permettront principalement le déploiement d'outils numériques et de mobilier dans deux collèges et dans deux centres scolaires en hôpital ainsi que l'acquisition de matériel destiné aux agents techniques des établissements d'enseignement dans un collège.

Enfin, si les principaux travaux dans les collèges sont conduits par la direction des constructions publiques et de l'architecture et la direction des affaires scolaires, la collectivité a aussi mis en place un dispositif d'attribution de subventions à ces établissements, leur permettant de faire face aux travaux urgents ou ne présentant pas de technicité particulière. Les marchés publics correspondants sont passés directement par les collèges. Le montant total des subventions proposées dans la présente délibération est de 182 645 euros répartis entre dix-neuf établissements.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir délibérer.

La Maire de Paris